

*Questions orales***LA RADIODIFFUSION**

## L'ÉTUDE DU GROUPE DE TRAVAIL

**Mme Sheila Finestone (Mount Royal):** Monsieur le Président, beaucoup de Canadiens attendent avec impatience la publication du rapport du groupe de travail Caplan-Sauvageau sur l'industrie canadienne de la radiodiffusion. Même le groupe de travail Neilsen a confié l'examen du domaine de la radiodiffusion au groupe Caplan-Sauvageau.

Ma question s'adresse au ministre des Communications. Le ministre a créé ce groupe de travail dans le but d'élaborer une politique publique pour le secteur de la radiodiffusion. Le rapport aurait déjà coûté aux Canadiens plus de 2.5 millions de dollars. Par conséquent, pourquoi le ministre a-t-il présenté un projet de loi touchant le domaine de la radiodiffusion avant que le rapport de ce groupe n'ait été déposé et étudié, et sans même qu'on en ait tenu compte?

[Français]

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** Monsieur le Président, le rapport sera publié dès que l'impression et la traduction seront terminées. Le projet de loi était déposé avant même la création de la Commission Caplan-Sauvageau.

[Traduction]

## ON DEMANDE LE RETRAIT DU PROJET DE LOI C-19

**Mme Sheila Finestone (Mount Royal):** Par votre intermédiaire, monsieur le Président, j'exhorte le ministre à ne pas gaspiller 2.5 millions de dollars durement gagnés par les contribuables. Je lui demande de faire la preuve que le gouvernement prend au sérieux le processus consultatif et d'arrêter immédiatement le projet de loi sur Bell Canada qui risque d'anéantir notre industrie de la cablodistribution et de la télévision. Ce projet de loi devrait être retiré et renvoyé devant un comité. Les constatations du groupe Caplan-Sauvageau sur l'industrie de la cablodistribution et de la télévision devraient être étudiées.

[Français]

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** Monsieur le Président, le rapport Caplan-Sauvageau traite des questions de radiodiffusion au Canada, alors que le projet de loi C-19 traite de la question de la téléphonie relativement à Bell Canada.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AÉROPORTS**

## LE CONFLIT DE TRAVAIL À MIRABEL ET À DORVAL

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je l'en ai déjà prévenu par téléphone tout à l'heure.

Le ministre compte-t-il autoriser l'octroi de laissez-passer de sécurité au personnel recruté dans les filiales à Calgary et Gander—ce qui devrait intéresser le ministre de la Justice—pour briser la grève qui devrait éventuellement avoir lieu au mois de juillet aux aéroports de Mirabel et de Dorval?

Le ministre accepte-t-il le point de vue de représentants de son ministère qui ont affirmé au comité du SIDA de Toronto qu'il ne pourrait recevoir d'aide supplémentaire car cela pourrait être embarrassant pour le gouvernement. En effet, comme l'organisme publie des brochures où figurent des informations précises d'ordre sexuel, le public se demanderait pourquoi le gouvernement accroît son aide à ce genre d'organisme.

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Non, monsieur le Président. Je ne partage pas du tout ce point de vue. J'ignore qui a pu dire une chose et s'il s'agissait d'un fonctionnaire de mon ministère, je ne sais pas à qui il s'adressait, car c'est plutôt le contraire qui se passe. Le ministère de même que le Centre de lutte contre les maladies estiment que les crédits versés au Canada sont suffisants et que notre collaboration avec les organismes internationaux est excellente. Tous, nous souhaitons trouver un remède à cette maladie. Nous convenons tous, et la conférence de Paris l'a confirmé, que c'est en se protégeant eux-mêmes que les groupes les plus exposés bénéficieront de la meilleure protection.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE AUTOMOBILE**

## LE PACTE DE L'AUTOMOBILE—LA PARTICIPATION DES COMPAGNIES CORÉENNES ET JAPONAISES

**M. John Reimer (Kitchener):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale, le ministre des Transports. La plupart des gens de Kitchener sont heureux que la nouvelle usine Toyota soit construite à Cambridge. Cette usine créera des centaines d'emplois, mais pour chaque emploi créé, trois emplois existant actuellement dans les usines de pièces et de montage de l'Ontario et du Québec pourraient disparaître si Toyota, Hyundai et Honda importent toutes ou presque toutes leurs pièces de l'Extrême-Orient.

Quand ces entreprises coréennes et japonaises seront-elles tenues de respecter l'accord sur le commerce des pièces d'auto contenu dans l'Accord de l'automobile et de se conformer à l'esprit de cet accord?

● (1440)

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je félicite le député d'appuyer les investissements dans le secteur de l'automobile au Canada, particulièrement les investissements des pays du Pacifique. Près d'un milliard de dollars investis au pays ont permis de créer des emplois dans des usines de montage et dans le secteur des pièces.

**Mme Copps:** Répondez à la question.

**M. Mazankowski:** Notre objectif est d'obtenir le plus grand nombre d'emplois possibles dans ces secteurs. Je peux assurer au député que ces entreprises entendent se plier à l'Accord de l'automobile. Il est dans leur intérêt de le faire parce qu'elles peuvent ainsi élargir leur marché.